

WR/kh

le 19 mai 1978

Note au Chef du Département

Veillez trouver ci-inclus deux projets de textes à propos de la condamnation de M. Orloff. Le premier est une déclaration que vous feriez de votre propre chef, le second une réponse que vous donneriez au cas où un membre de la commission poserait une question sur le triste sort de M. Orloff.

En ce qui me concerne, je vous dissuade vivement de faire une déclaration sans y être amené par une question. Naturellement tout le monde sympathise, d'un point de vue personnel, avec la condamnation injuste d'un dissident soviétique. Je veux bien aussi qu'on peut invoquer l'Acte final d'Helsinki dont et la Suisse et l'Union soviétique sont signataires. Mais il me semble que la Suisse a tout intérêt, comme vous l'avez expliqué de façon excellente aux rédacteurs du "Spiegel", à ne pas glisser vers une politique étrangère "suédoise". Si vous faites spontanément une déclaration au sujet du cas Orloff, nous devrions commencer à dresser une sorte de bilan de tous les cas de justice fausse et faire des déclarations - qui seraient une sorte de protestation - régulièrement et sans exception.

Comme vous l'avez expliqué hier aux gens du "Spiegel" nous aurons tout à gagner par une politique discrète qui nous permet parfois d'aider effectivement des personnes qui souffrent injustement. Cette politique nous a profité énormément depuis très, très longtemps. Voulons-nous nous en départir aujourd'hui sous le coup d'une émotion que nous partageons tous? Je vous ai déjà dit mon opinion personnelle.

A. Weitnauer

2 annexes

D é c l a r a t i o n

Avant de conclure je voudrais encore dire que nous avons appris avec émotion et avec tristesse la lourde peine, la très lourde peine, à laquelle vient d'être condamné M. Orloff qui a été en Union soviétique ces dernières années l'animateur principal du Comité de surveillance de l'application des accord d'Helsinki. Il y a des condamnations qui honorent ceux qui en sont frappés.

R é p o n s e

En réponse à votre question, je voudrais vous dire que nous avons ^{après} avec émotion et avec tristesse la lourde peine, la très lourde peine, à laquelle vient d'être condamné M. Orloff qui a été en Union soviétique ces dernières années l'animateur principal du Comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Il y a des condamnations qui honorent ceux qui en sont frappés.